

# ASSEMBLÉE NATIONALE

20 mars 2020

---

D'URGENCE POUR FAIRE FACE À L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19 - (N° 2762)

Retiré

## AMENDEMENT

N° CL61

présenté par  
M. Lagarde  
-----

### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 33, substituer au mot :

« neuvième »

le mot :

« seizième ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à décaler le délai de dépôt des comptes de campagne.

Dans le contexte que nous connaissons les mandataires financiers ne peuvent effectuer leur tâche dans les temps habituellement impartis. C'est pourquoi nous demandons qu'exceptionnellement les comptes de campagne puissent être déposés plus tard afin que chacun ait le temps de faire son travail avec sérénité.